

Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs



Une demandeuse d'asile originaire de République démocratique du Congo est assise avec ses enfants après avoir passé une visite médicale près du poste-frontière à Zombo, en Ouganda.

© HCR/Rocco Nuri

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS

Renforcer la protection et l'accès à des services de qualité pour les personnes en situation de risque accru

Dans cette région qui accueille le plus grand nombre de réfugiés sur le continent africain, le HCR poursuivra ses efforts pour veiller à ce que le droit de demander l'asile soit respecté et que les réfugiés soient protégés. La collaboration soutenue avec l'Union africaine, la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Conférence

internationale sur la région des Grands Lacs renforcera la politique relative aux réfugiés. L'enregistrement biométrique individuel, reporté en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, sera une action prioritaire dans huit pays. Le HCR aidera les gouvernements à reprendre et à renforcer les procédures de détermination du statut de réfugié équitables et efficaces, en intégrant des modalités qui respectent les mesures de prévention de la pandémie de COVID-19 et qui visent à réduire les retards de traitement des dossiers.

.../...

Conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la planification, la préparation et la réponse aux situations d'urgence

Avec plus de 80% des réfugiés vivant dans des camps ou des sites d'installation et 20% vivant en zone urbaine, la pandémie de COVID-19 soulève des défis importants dans la région en raison de la densité de population dans les camps de réfugiés et des graves conséquences du ralentissement économique sur les moyens de subsistance en zone urbaine. La mauvaise santé et la malnutrition des familles déplacées associées à des installations de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement insuffisantes et à une réponse humanitaire sous-financée, ont contraint l'organisation à privilégier la préparation et les activités liées aux besoins essentiels et à l'aide de base par rapport au soutien à l'autosuffisance. L'accès à l'asile a également été impacté par les fermetures de frontières dans toute la région. L'Ouganda a temporairement ouvert ses frontières pour permettre aux réfugiés venant de République démocratique du Congo d'entrer et d'autres pays ont mis en place diverses exceptions pour les demandeurs d'asile.

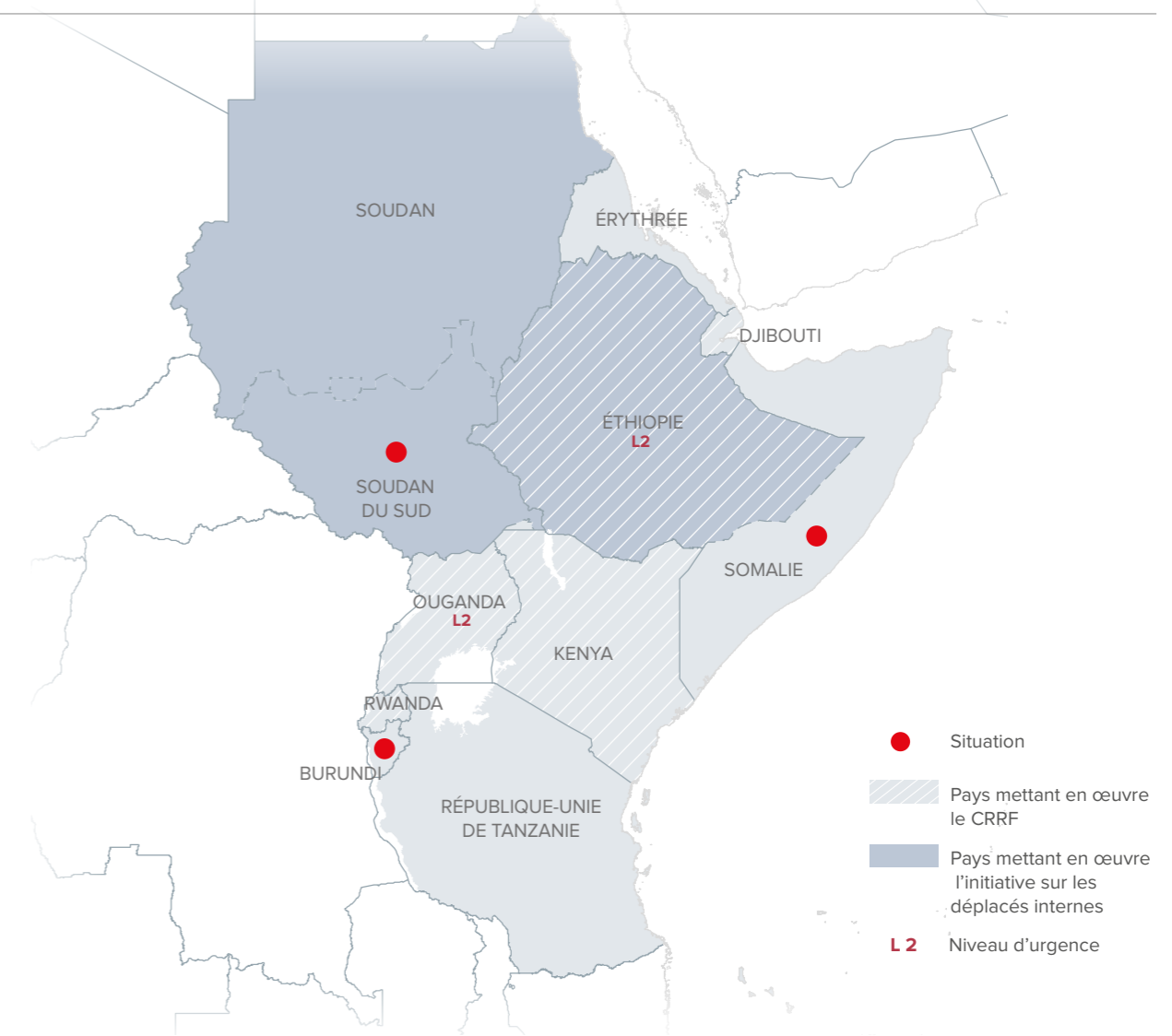
La planification relative à la pandémie de COVID-19 pour 2021 vise à garantir que tous les secteurs intègrent des mesures de prévention qui permettent de bonnes pratiques d'hygiène et la distanciation physique. Les besoins augmenteront dans les domaines suivants : appui nutritionnel, prévention des violences de genre et réponse à ces violences, protection de l'enfance, accès à l'éducation (notamment pour les filles), ainsi que santé mentale et soutien psychosocial.

Les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 continueront d'affecter lourdement les réfugiés et les déplacés internes dans l'ensemble de la région, en particulier dans les zones urbaines. En raison des pertes d'emploi et des fermetures d'entreprises, de nombreuses personnes ont du mal à payer leur loyer, leur nourriture et d'autres articles de première nécessité. Les programmes d'autosuffisance et d'inclusion économique doivent donc être renforcés et élargis, ainsi que les activités génératrices de revenus.

La plupart des pays dans la région ont inclus les réfugiés dans leurs plans nationaux de prévention et de réponse à la pandémie de COVID-19. Cela pourrait contribuer aux efforts visant à promouvoir les engagements plus larges relatifs à l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et services nationaux pris lors du Forum mondial sur les réfugiés, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

PRINCIPALES SITUATIONS EN AFRIQUE DE L'EST, DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE ET LES GRANDS LACS

Les progrès limités réalisés dans différents processus de paix, associés à des flambées de violence sporadiques, donneront probablement lieu à des niveaux de déplacement soutenus et pourraient entraîner de nouveaux mouvements de population en 2021. Outre les conséquences sociales et économiques de la pandémie de COVID-19, la région est également très vulnérable à l'aggravation des inondations et des sécheresses causées par les changements climatiques. Tous ces facteurs ont des répercussions directes sur les populations déplacées et augmentent leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.



ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN 2021 EN AFRIQUE DE L'EST, DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE ET LES GRANDS LACS



* Les chiffres incluent actuellement la population d'accueil en Ouganda, reflétant l'approche évolutive du HCR sur l'inclusion des réfugiés et la fourniture de services intégrés sur un territoire donné. Les catégories de populations sont en cours de réexamen et seront ajustées en 2021 pour introduire une nouvelle catégorie séparée pour les populations d'accueil susceptibles de bénéficier directement de l'assistance du HCR.



BURUNDI

Malgré les tensions accrues pendant les élections de mai 2020 au Burundi, les déplacements forcés n'ont pas augmenté. Cependant, la situation des droits de l'homme au Burundi reste préoccupante, et en 2021, le HCR plaidera pour préserver l'espace d'asile pour les Burundais déplacés dans la région. L'assistance et les services destinés aux réfugiés burundais devront être renforcés pour veiller à ce que les besoins de base soient satisfaits, dans un contexte où la pandémie de COVID-19 exacerbe leurs conditions de vie déjà précaires. Le Plan de réponse régional pour les réfugiés du Burundi a été actualisé pour y intégrer des mesures de réponse à la pandémie de COVID-19. Il associe 35 partenaires dans les quatre principaux pays d'asile et adopte une approche globale et axée sur les solutions, soulignant la nécessité d'inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux, d'intégrer la fourniture de services au sein des communautés d'accueil dans la mesure du possible et de donner la priorité à l'autosuffisance.

Bien que la situation actuelle au Burundi ne soit pas propice à la promotion active du rapatriement volontaire, le HCR facilitera les retours pour les Burundais qui font le choix éclairé et volontaire de rentrer dans leur pays. En 2021, des rapatriés devraient revenir de la République démocratique du Congo, de la République-Unie de Tanzanie et du Rwanda, ainsi que d'autres pays dans une moindre mesure. Ils recevront tous une aide au retour standardisée incluant une aide en espèces et une aide alimentaire. Le Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés est un plan de réponse intégrée inter-agences visant à assurer le retour et la réintégration durables des réfugiés burundais et à soutenir la protection communautaire dans les zones de retour. Il rassemble 19 partenaires au Burundi, dont des ministères, des agences des Nations Unies et des ONG.

En collaboration étroite avec d'autres agences des Nations Unies, le HCR fournira également une protection, une assistance et des articles de secours essentiels pour soutenir quelque 46 000 déplacés internes burundais.

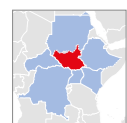
325 000
RÉFUGIÉS BURUNDAIS
DANS LES PAYS VOISINS

131 000
DÉPLACÉS INTERNES

135 000*
RÉFUGIÉS RAPATRIÉS

75%
DES RÉFUGIÉS ET
DES DEMANDEURS
D'ASILE SONT DES
FEMMES ET DES
ENFANTS

* Source: OIM



SOUDAN DU SUD

Alors que la réponse en faveur des réfugiés sud-soudanais entame sa septième année, des progrès ont été accomplis dans le processus de paix mais des flambées de violence persistantes pourraient entraîner de nouveaux départs de réfugiés vers les pays voisins en 2021. L'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Soudan ont continué d'accueillir plus de 2,2 millions de Sud-Soudanais – la population la plus importante de réfugiés sur le continent – auxquels s'ajoutent 1,6 million de déplacés internes. La pandémie de COVID-19 a soulevé des défis importants pour les réfugiés sud-soudanais en raison de la densité de population élevée dans les camps de réfugiés et d'installations sanitaires insuffisantes. Par exemple, seuls 43% des ménages de réfugiés disposent de latrines. Bien que le HCR n'encourage ni ne facilite les retours, l'organisation s'attend à une augmentation des retours spontanés de déplacés internes et de réfugiés en 2021. Le HCR prévoit de poursuivre ses activités de profilage et d'analyse pour promouvoir des retours axés sur la protection, la consolidation de la paix, la réconciliation et la cohésion sociale.

Le Plan de réponse régional pour les réfugiés du Soudan du Sud a été mis à jour pour y intégrer des mesures de prévention et de réponse à la pandémie de COVID-19. Il rassemble 95 partenaires répartis dans cinq pays et vise à répondre aux besoins en matière d'assistance et de résilience des réfugiés sud-soudanais dans la région.

Dans le cadre de son Initiative relative aux déplacés internes, le HCR continuera de renforcer son soutien à la réponse en faveur des déplacés internes en sa qualité de partenaire du Plan de réponse humanitaire inter-agences.

2,2 millions
DE RÉFUGIÉS
SUD-SOUDANAIS
DANS LES PAYS VOISINS

1,6 million
DE DÉPLACÉS INTERNES

445 000
RÉFUGIÉS RAPATRIÉS

14 000
APATRIDES

83%
DES RÉFUGIÉS ET
DES DEMANDEURS
D'ASILE SONT DES
FEMMES ET DES ENFANTS



SOMALIE

La situation en Somalie constitue l'une des crises de déplacement les plus anciennes au monde. Malgré les avancées politiques, les conditions générales de sécurité en Somalie demeurent imprévisibles et les niveaux de déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays restent élevés. Outre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques, de graves sécheresses et inondations continueront sans doute de déplacer des milliers de familles et de réduire leur accès à une aide humanitaire régulière. Le HCR continuera de mettre l'accent sur le suivi de protection, l'engagement des communautés et la communication des risques, ainsi que sur la fourniture de services de santé et d'articles d'hygiène. Dans la mesure du possible, les sites d'installation seront désengorgés et du matériel d'abri et des articles ménagers seront distribués aux personnes touchées par les inondations.

Dans les pays d'asile, des investissements continus sont nécessaires pour promouvoir l'inclusion et les activités de subsistance. Cette approche est conforme à l'application régionale du Pacte mondial sur les réfugiés et à la Déclaration de Nairobi de 2017, par laquelle les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont convenu de suivre collectivement une approche régionale globale en faveur de solutions durables pour les réfugiés somaliens, tout en préservant la protection et en promouvant l'autosuffisance dans les pays d'asile. Le retour volontaire des réfugiés continuera d'être facilité pour les personnes qui le demandent et dans la mesure du possible.

805 000
RÉFUGIÉS SOMALIENS
DANS LES PAYS VOISINS

2,5 millions
DE DÉPLACÉS INTERNES

18 600
RÉFUGIÉS RAPATRIÉS

81%
DES RÉFUGIÉS ET
DES DEMANDEURS
D'ASILE SONT DES
FEMMES ET DES ENFANTS

82%
DES DÉPLACÉS
INTERNES SONT DES
FEMMES ET DES ENFANTS

.../...

La prise en compte des problèmes liés à la qualité et à l'accessibilité des procédures d'asile contribuera aussi à traiter les causes des mouvements secondaires irréguliers de population. Après les mesures de prévention et les confinements liés à la pandémie de COVID-19, il sera essentiel de mettre fortement l'accent sur la protection de l'enfance, la fourniture d'un soutien adapté aux victimes des violences de genre, et d'amplifier les interventions de soutien à la santé mentale. Il s'agira également d'accorder une attention particulière à la collaboration avec les populations déplacées afin de répondre à ces besoins, en s'appuyant sur les points forts et les capacités des communautés. Le HCR renforcera et recherchera des approches innovantes en matière de communication des risques et d'engagement des communautés et diffusera les informations aux personnes relevant de sa compétence en conséquence.

Fournir une aide humanitaire vitale et un accès aux services sociaux

Dans la région, plus de 80% des réfugiés vivent dans des camps ou des sites d'installation où ils reçoivent une assistance de base notamment dans le domaine des abris, de l'eau, de l'assainissement, des soins de santé et de l'éducation. Des investissements supplémentaires sont toutefois nécessaires pour s'assurer que l'aide et les services répondent aux normes internationales, notamment en ce qui concerne les abris, les articles de secours essentiels, les kits d'hygiène et l'amélioration de l'accès à l'énergie. L'achat et la distribution d'articles de secours ont été reportés en 2020, étant donné que les ressources ont été réaffectées aux mesures de prévention de la pandémie de COVID-19 dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, les pays de la région restent engagés à appliquer des réponses globales, en particulier à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Rwanda.

Le HCR continuera de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil et les ministères concernés pour intégrer les réfugiés dans les services publics et la planification nationale, tout particulièrement pour les services de l'éducation et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Il continuera également de plaider pour une augmentation des investissements en faveur du développement dans les zones d'accueil des réfugiés, ce qui revêt une importance particulière alors que les conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19 continuent d'affecter tant les communautés d'accueil que les réfugiés.

Promouvoir l'autosuffisance et l'inclusion économique des réfugiés et des demandeurs d'asile

Les programmes d'autosuffisance prévus ont été reportés car la priorité a été donnée aux mesures de prévention et de réponse à la pandémie de COVID-19. Les aides en espèces ont été considérablement étendues et 615 000 réfugiés en avaient bénéficié dans la région en octobre 2020. Parmi eux, 180 000 réfugiés, vivant principalement en zones urbaines, les ont reçues en raison de la perte de leurs moyens de subsistance à cause de la pandémie de COVID-19. En 2021, le HCR continuera d'investir dans les aides en espèces sous forme de transferts ainsi que dans les programmes d'autosuffisance afin de répondre aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil.

Malgré le contexte difficile de la pandémie de COVID-19, des progrès significatifs ont été réalisés au regard des engagements pris lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2019. En 2021, le HCR s'efforcera de veiller à la mise en œuvre des plans d'action et des feuilles de route en faveur de l'inclusion qui sont en cours d'élaboration ou de réalisation au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, en Somalie et au Soudan.

Le HCR recherchera de nouveaux partenariats et renforcera les partenariats existants, notamment avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Société financière internationale. Le HCR aidera la plateforme de soutien de l'IGAD à mobiliser des ressources politiques, techniques et financières pour mettre en œuvre les engagements du Forum en matière d'éducation, de santé et de moyens de subsistance dans les zones d'accueil des réfugiés. L'organisation étudiera également les possibilités d'étendre la connectivité pour les réfugiés afin de soutenir l'éducation et l'entrepreneuriat, dont l'importance a été mise en évidence par la pandémie.

Rechercher des solutions durables

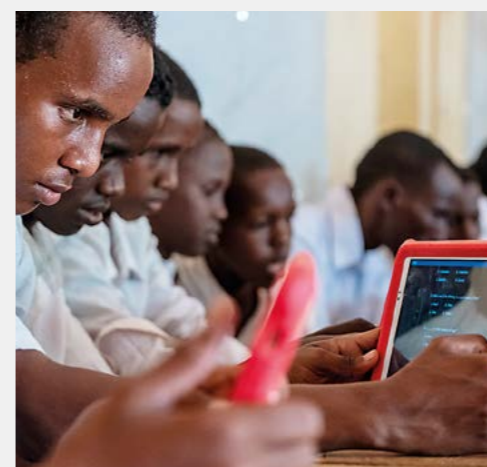
Le HCR continuera d'apporter son aide au rapatriement volontaire vers le Burundi, l'Éthiopie, le Rwanda et la Somalie, et table à l'heure actuelle sur le retour d'environ 100 000 réfugiés burundais et 20 000 réfugiés somaliens dans leurs pays d'origine en 2021. La vérification du caractère volontaire des retours, le suivi de protection dans les zones de retour et le plaidoyer en faveur du renforcement du soutien à la réintégration seront des priorités. Les mesures relatives à la pandémie de COVID-19 ont perturbé les activités de réinstallation et retardé les départs de nombreuses personnes en 2020, mais à mesure que les

restrictions seront progressivement levées en 2021, le HCR espère retrouver sa capacité de traiter les dossiers, voire de l'augmenter. Plus de 450 000 personnes ayant besoin d'une réinstallation ont été recensées dans toute la région. En parallèle, des voies complémentaires et des possibilités d'intégration locale seront également poursuivies.

Prévenir, combattre et résoudre l'apatridie

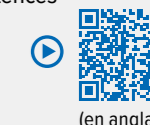
Bien que des progrès aient été accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris lors du Segment de haut niveau sur l'apatridie en octobre 2019, de nombreux engagements n'ont pas été abordés en 2020 car les gouvernements ont concentré leurs efforts sur la réponse à la pandémie de COVID-19. En 2021, le HCR fournira un soutien opérationnel, juridique et politique pour veiller à ce que les lois nationales soient conformes aux normes internationales et régionales en matière d'apatridie. Il veillera notamment à ce que les apatrides aient accès à une nationalité et à ce que les personnes exposées à un risque d'apatridie puissent obtenir des documents d'identité. Étant donné que l'enregistrement des naissances est essentiel pour prévenir l'apatridie, le HCR renforcera également son soutien pour garantir que tous les réfugiés nés en exil obtiennent un certificat de naissance.

© UNHCR/REUTERS



Microsoft et Vodafone contribuent à connecter les enfants et les jeunes réfugiés à une éducation de qualité

Le HCR travaille en partenariat avec des acteurs clés, tels que Microsoft et la Fondation Vodafone, pour mettre en œuvre des programmes d'éducation connectée qui fournissent à des milliers d'élèves réfugiés et des pays d'accueil une éducation numérique de qualité. Avec plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes impactés par les fermetures d'école en raison de la pandémie de COVID-19, de telles initiatives du secteur privé contribuent à garantir que les réfugiés continuent d'accéder à des possibilités d'apprentissage et d'acquérir des compétences pour l'avenir. En République du Congo, au Kenya, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie, ces programmes aident déjà les jeunes réfugiés et seront déployés dans d'autres pays.



(en anglais)

Coordonner et fournir une protection, une assistance et des solutions aux déplacés internes

En 2021, le HCR poursuivra son travail avec les gouvernements, les agences des Nations Unies et les ONG pour coordonner et assurer la protection, les activités de coordination et de gestion des camps ainsi que la fourniture d'abris aux déplacés internes en Éthiopie, au Soudan du Sud et au Soudan (opérations ciblées dans le cadre de l'Initiative du HCR relative aux déplacés internes), ainsi qu'au Burundi et en Somalie. Il s'agira notamment d'assurer la centralité de la protection dans l'ensemble de la réponse humanitaire en

s'appuyant sur des systèmes de gestion et d'analyse de l'information plus solides; d'assurer une protection et une assistance dans les zones touchées; et de favoriser des conditions propices aux solutions en partenariat avec les acteurs humanitaires, du secteur du développement et les gouvernements. Dans les quatre principales opérations d'intervention en faveur des déplacés internes dans la région – en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud – le HCR mettra en œuvre les stratégies relatives à la protection et aux solutions élaborées en 2020 en les adaptant aux conditions locales et à l'impact de la pandémie de COVID-19.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Conséquences du sous-financement

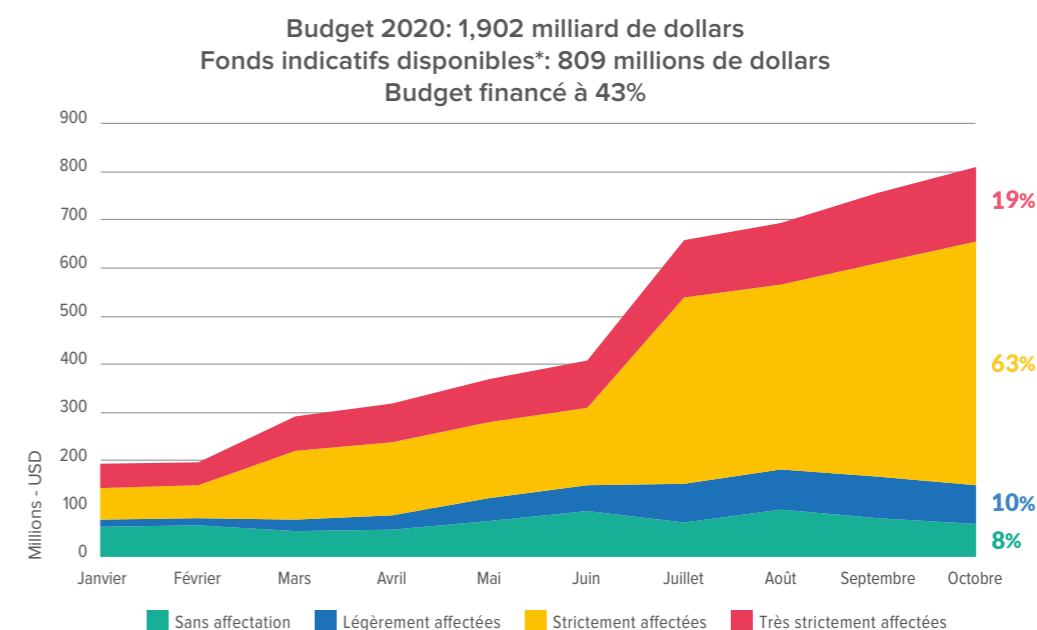
Le manque de financement a et continuera d'avoir de graves répercussions sur les populations déplacées dans la région. Les populations concernées par les plus importantes situations de réfugiés, y compris au Burundi, en Somalie et au Soudan du Sud, restent très vulnérables, tout comme un nombre considérable de réfugiés congolais vivant dans la région.

Que ce soit dans les camps, les sites d'installation ou les zones urbaines, les réfugiés vivent dans des conditions extrêmement précaires. Les conflits, la pandémie de COVID-19, les invasions de sauterelles, les inondations et les sécheresses permanentes contribuent à augmenter la pression sur des services déjà saturés, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'assainissement et du logement. Par exemple, le manque de financement a limité le nombre de suppléments nutritionnels disponibles pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes dans la région. La prévalence des retards de croissance reste élevée parmi les enfants réfugiés burundais et

s'élève à 51% en République-Unie de Tanzanie et à 26% au Rwanda. Seuls 50% des ménages en Éthiopie, au Kenya et au Soudan ont reçu suffisamment d'articles non alimentaires. Le soutien aux moyens de subsistance a été fortement impacté par la redéfinition des priorités pour faire face à la pandémie de COVID-19 et en conséquence, seuls 53 000 réfugiés sud-soudanais ont reçu une aide au cours des six premiers mois de 2020, soit une chute de 62% par rapport à 2019. Le manque de financement a également retardé la réponse d'urgence du HCR pour répondre aux besoins des déplacés internes touchés par la sécheresse et les conflits.

Le sous-financement persistant de ces dernières années, aggravé par la pandémie de COVID-19, a contraint le HCR à réaffecter des ressources allouées à l'origine aux activités de subsistance pour assurer des normes minimales de protection et fournir une aide humanitaire de base, y compris des aides en espèces. Alors que la pandémie de COVID-19 se poursuit, une tendance semblable devrait être observée l'année prochaine en l'absence de financements suffisants pour la région.

AFFECTATION ET DATE DE RÉCEPTION DES CONTRIBUTIONS 2020 POUR L'AFRIQUE DE L'EST, LA CORNE DE L'AFRIQUE ET LES GRANDS LACS Au 1^{er} octobre 2020



* Les fonds indicatifs disponibles comprennent les reports des années précédentes et une imputation indicative des fonds non affectés et légèrement affectés sur la base des priorités budgétaires.

BUDGETS POUR L'AFRIQUE DE L'EST, LA CORNE DE L'AFRIQUE ET LES GRANDS LACS | USD

OPÉRATION	TOUS PILIERS	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL
	2020 Budget actuel (au 30 Juin 2020)	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs ¹	17 276 133	16 873 879	-	-	-	16 873 879
Activités régionales pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs ¹	2 846 200	2 500 000	-	-	-	2 500 000
Autres opérations en Afrique	5 081 315	2 700 000	-	-	-	2 700 000
Burundi	56 760 494	42 325 981	12 017	2 000 000	2 086 597	46 424 596
Djibouti	17 674 208	16 925 482	-	-	-	16 925 482
Érythrée	9 528 287	6 165 291	-	-	-	6 165 291
Éthiopie	385 114 939	278 314 675	-	-	24 699 171	303 013 846
Kenya	164 647 589	144 927 057	524 537	-	-	145 451 594
Rwanda	108 961 965	77 349 999	-	2 650 000	-	79 999 999
Somalie	154 379 251	38 889 943	-	80 758 875	34 427 232	154 076 049
Soudan du Sud	197 108 100	124 266 037	3 958 680	41 470 606	31 402 104	201 097 427
Soudan	274 882 262	205 824 679	2 576 600	17 116 253	69 674 709	295 192 240
Ouganda	357 070 010	320 171 721	493 279	-	-	320 665 000
République-Unie de Tanzanie	150 661 119	111 867 709	-	3 132 291	-	115 000 000
TOTAL	1 901 991 872	1 389 102 452	7 565 114	147 128 025	162 289 812	1 706 085 402

¹ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands lacs.
* Note: les budgets indiqués sont ceux qui ont été approuvés par le Comité exécutif du HCR à sa 71^e session d'octobre 2020 et arrêtés à la date du 15 Juin 2020. Toutes les révisions ultérieures des budgets apparaîtront au fur et à mesure de leur adoption. Les budgets révisés pour 2021 seront communiqués aux États membres par les mises à jour régulières sur les budgets et les financements transmises au Comité permanent du Comité exécutif. Les informations sur les budgets 2021 seront également mises à jour en ligne sur une base mensuelle sur le site Global Focus (<https://reporting.unhcr.org>).